



Lyon, le 4 juillet 2022

FONDS D'AMORÇAGE INDUSTRIEL MÉTROPOLITAIN LYON-SAINT-ÉTIENNE : DEUX PREMIÈRES ENTREPRISES SÉLECTIONNÉES

Annoncé le 17 mai 2021 par Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon, Gaël Perdriau, maire de Saint-Étienne et président de Saint-Étienne Métropole et avec le soutien de l'État dans le cadre du programme France 2030 opéré par la Banque des Territoires, le Fonds d'Amorçage Industriel Métropolitain (FAIM) à impacts environnemental et social investit dans deux premières entreprises innovantes : Healshape et Revcoo.

Parmi les 250 premiers dossiers reçus, la société de gestion Demeter, assistée par les souscripteurs du fonds et son comité consultatif, a sélectionné ces deux entreprises à impacts qui répondent, par leurs innovations, aux grands enjeux actuels des domaines de la santé et de l'environnement.

Ces entreprises ont chacune bénéficié d'un investissement significatif de la part du fonds d'amorçage industriel, qui sera le plus gros investisseur des tours de table. Ces participations structurantes vont permettre d'accompagner ces deux *start-ups* au stade de l'amorçage et de développer leur activité de production. Au total, l'entreprise Revcoo bénéficiera d'un financement global de 3,75 M€ et Healshape de 6 M€.

Avec l'objectif de réaliser cinq premiers investissements cette année pour atteindre 20 à 25 sociétés dans le portefeuille à terme, le fonds d'amorçage industriel souhaite investir dans des entreprises industrielles engagées dans des filières stratégiques pour la sobriété et l'autonomie des Métropoles telles que, par exemple, le textile, l'alimentation, l'économie circulaire, les matériaux, les mobilités ou encore le transport.

« Suite aux 40 premiers millions d'euros réunis fin 2021, nous sommes heureux de concrétiser le soutien aux entreprises industrielles du territoire. Healshape et Revcoo répondent, de façon innovante et respectueuse de l'environnement, à des besoins indiscutables : Healshape en aidant les femmes atteintes de cancer ; Revcoo en proposant des solutions industrielles de récupération du CO2 émis. Ces deux entreprises engagées symbolisent l'ambition du fonds d'amorçage, celle de passer à l'échelle des réponses pérennes à la demande de vivre-mieux des habitants de nos Métropoles et au-delà » se félicite **Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon.**

« Notre ambition de soutenir le développement d'entreprises industrielles sur le territoire se concrétise aujourd'hui par l'accompagnement de deux entreprises innovantes, Healshape et Revcoo. Grâce à ce soutien, nous renforçons le tissu industriel local tout en prenant en considération les dimensions environnementales et sociales, des priorités pour notre fonds d'amorçage brillamment représentées par le choix de ces deux premières entreprises qui permettent de relever les défis de demain » ajoute **Gaël Perdriau, maire de Saint-Etienne et président de Saint-Etienne Métropole.**

« La Banque des Territoires, pour le compte de l'État et du programme Territoires d'innovation de France 2030, a accompagné activement le montage du FAIM aux côtés des Métropoles lauréates de Lyon et de Saint-Etienne. Nous nous félicitons de la réalisation de ces deux premiers investissements emblématiques de la thèse d'investissement de ce fonds qui doit privilégier une industrie durable parfaitement intégrée au territoire. Nous suivrons avec beaucoup d'intérêt leurs impacts », complète **Gabriel Giabicani, directeur innovation et opérations à la direction de l'Investissement de la Banque des Territoires.**

« Nous sommes très heureux de concrétiser le succès de ce fonds par la réalisation de ces premiers investissements dans 2 startups industrielles durables emblématiques des ambitions du territoire. Le nombre et la qualité des opportunités d'investissement confirment la pertinence de la stratégie d'investissement et vont nous permettre de dépasser l'objectif de levée de fonds » déclare **Stéphane Villecroze, managing partner de Demeter Investment Managers**, société de gestion du fonds d'amorçage industriel et acteur majeur du capital investissement engagé en faveur de la transition écologique.

Zoom sur les entreprises Healshape et Revcoo

Healshape est une société qui développe une prothèse mammaire régénérative, résorbable et biodégradable destinée à la reconstruction mammaire des femmes ayant subi une mastectomie des suites d'un cancer du sein. La prothèse « Ur-shape » est imprimée en 3D, à base de composés naturels qui garantit aux femmes une solution de reconstruction : naturelle, immédiate, peu traumatisante et durable. La prothèse combine les avantages d'une intervention chirurgicale simple (comme pour les prothèses silicones) et durable (comme pour les greffes). Basée à Villeurbanne, la société y fabrique les prothèses servant aux études pré-cliniques en cours, puis cliniques. Elle se positionne, sur ce marché très important, comme une future championne de l'industrie durable dans le domaine de la santé, sur le territoire.

La société industrielle **Revcoo développe et produit des équipements permettant la récupération de CO2, à partir de fumées industrielles.** Les fondateurs ont développé un système intégrant des modules de filtrage, séchage, compression, séparation, et refroidissement cryogénique, permettant d'extraire in fine le CO2 liquéfié. Revcoo est un systémier, qui assemble sur son site de Vourles les produits installés sur les sites des clients et prospects, comme le groupe Eiffage. Pour le client, outre la réduction de son impact sur le réchauffement climatique, la proposition économique est potentiellement double : obtenir un certificat de revalorisation carbone lui permettant d'économiser la taxe carbone et revendre dans une filière industrielle, alimentaire, ou pharmaceutique le CO2 récupéré.

À propos du fonds d'amorçage industriel à impacts :

Classifié « Sustainable Finance Disclosure Regulation article 9 », le plus haut standard en matière d'investissement durable, le Fonds d'Amorçage Industriel Métropolitain a vocation à soutenir des activités productives à forte utilité sociale ou environnementale. Il bénéficie du soutien d'acteurs publics avec l'engagement des Métropoles de Lyon et de Saint-Etienne respectivement à hauteur de 10,6 et de 3,1 millions d'euros, ainsi que de la Banque des Territoires, agissant pour le compte de l'État dans le cadre du Programme France 2030 « Territoires d'innovation », avec 5,2 millions d'euros. Ce fonds mobilise également de nombreux investisseurs privés avec une souscription de 20 millions d'euros rassemblant à la fois des industriels tels que GRDF, Plastic Omnium, le Groupe SEB, IFP Énergies Nouvelles, mais également des acteurs institutionnels tels que le Crédit Agricole Loire Haute-Loire, Groupama Rhône-Alpes Auvergne, la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, et la CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne.

Avec l'objectif final d'atteindre les 80 millions d'euros d'ici fin 2022, celui-ci vise à réaliser une performance financière mais aussi extra-financière. Chaque entreprise accompagnée bénéficiera d'une évaluation avant investissement, d'un suivi pendant l'investissement et d'une évaluation post investissement, sur la base de 10 indicateurs impacts, avec le soutien de Greenflex et Inkidata.

À propos de Demeter :

Demeter est un acteur majeur du capital investissement pour la transition écologique. Demeter investit de 1 à 30 millions d'euros pour accompagner les entreprises du secteur à tous les stades de leur développement : startups innovantes, PME et ETI en forte croissance et projets d'infrastructure. L'équipe Demeter, composée de 37 personnes basées à Paris, Bordeaux, Lyon, Grenoble, Metz, Madrid et Düsseldorf, gère 1 milliard d'euros et a réalisé plus de 180 investissements depuis sa création en 2005.

L'équipe lyonnaise de Demeter est constituée de Christophe Desrumaux (partner), Céline Charvin (directrice d'investissement), Quentin Mulaton (chargé d'affaires), avec le soutien d'Albin Jourda (operating partner).

Contact : www.demeter-im.com

Christophe Desrumaux - christophe.desrumaux@demeter-im.com - 06 81 44 80 12

À propos de la Métropole de Lyon

Avec plus de 30 000 entreprises créées chaque année sur son territoire et forte d'un écosystème et d'une histoire industrielle riches, la Métropole de Lyon soutient et accompagne via de nombreux programmes tels que LYVE, les entreprises innovantes et centres de R&D implantés sur le territoire, ainsi que des collectivités voisines, la décarbonation de l'industrie. Avec près de 75 000 emplois industriels, elle encourage la création de compétences essentielles pour la résilience et l'autonomie du territoire en capitalisant sur ses savoir-faire et en en mettant au cœur de sa stratégie industrielle la transition écologique. Elle a ainsi l'objectif de rendre les industries plus sobres et moins polluantes tout en maintenant leurs activités productives sur le territoire pour, in fine, créer des emplois locaux, non-délocalisables. En lançant ce Fonds d'Amorçage Industriel, la Métropole de Lyon favorise l'innovation et la relocalisation d'activités stratégiques pour répondre aux besoins et aux attentes des habitants et contribuer aux enjeux de réindustrialisation et d'autonomie stratégique de l'Europe.

Contact Presse : Magali Desongins - mdesongins@grandlyon.com - 04 26 99 36 80 - 06 69 33 08 90

À propos de Saint-Étienne Métropole

15^{ème} métropole de France, Saint-Étienne Métropole est riche de plus de 30 000 entreprises et d'un savoir-faire unique dans ses filières d'excellence que sont le design, le *new manufacturing* et l'ingénierie de la santé. Grâce à des écosystèmes interactifs et efficaces, ces trois domaines permettent de développer l'innovation durable, signature historique et emblématique du territoire.

Du laboratoire de recherche aux départements d'enseignement supérieur, du networking au parcours d'entrepreneuriat, du prototypage au coaching de scalabilité, Saint-Étienne Métropole a choisi de faire de l'industrie 4.0 un secteur stratégique et d'investir dans un Fonds d'amorçage industriel novateur avec ses partenaires la Métropole de LYON, la Banque des Territoires et le Programme « Territoire d'Innovation ».

Contact presse : Alice Poizat - alice.poizat@saint-etienne-metropole.fr - 04 77 49 98 19 - 06 26 04 21 10

À propos de France 2030

- **Traduit une double ambition :** transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur :** 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Sera mis en œuvre collectivement :** pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les

porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.

- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi

Contact Presse : presse.sgpi@pm.gouv.fr - 01 42 75 64 58

À propos de Territoires d'Innovation

« Territoires d'innovation » est une action du Programme France 2030. Cette action a pour objectif de faire émerger en France les territoires du futur et de nouveaux modèles de développement territorial. À la fois innovants, répliquables et exemplaires, ces nouveaux modèles favoriseront l'émergence d'écosystèmes propices au développement économique durable et à l'amélioration des conditions de vie des populations tout en permettant aux acteurs économiques locaux de rayonner.

Le programme soutient des projets d'innovation associant décideurs et citoyens, et qui incarnent une stratégie ambitieuse de transformation des territoires. Le programme vise à expérimenter de nouveaux modèles de développement pouvant inspirer d'autres territoires en France.

« Territoires d'innovation » est doté d'une enveloppe de 450 M€ avec 150 M€ de subventions et 300 M€ d'investissements en fonds propres.

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux. Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr

Contact Presse : Anne-Laure Badaut – anne-laure.badaut@caissedesdepots.fr - 06 31 06 82 34